CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E17330 **VALABLE JUSQU'AU** 19/05/2024

ÉDITÉ LE **19/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1991
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/06/2002
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES

Siret : **390 894 871** **00016**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 033452 00 L

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 557498F1244000/001 539779/20

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 557498F1244000/001 539779/20

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **BELLO - LA MAISON DE PIERRE ENTREPRISE**

16 ROUTE DE MONTFORT
78490 GALLUIS

Téléphone : 01 34 86 97 09 **Fax :** 01 34 86 28 55
Portable :

Site Internet : www.entreprisebello.com
E-mail : michel-bello@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BELLO MICHEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/03/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/05/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/02/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/02/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.